# NOTE DE BAS DE PAGE

Les références bibliographiques dans les notes de bas de page sont à présenter dans l'ordre suivant et doivent toujours comporter les noms et prénoms de l'auteur en toutes lettres. Elles sont plus succinctes que les références des bibliographies. Elles sont généralement utilisées pour faire référence à un passage en particulier : une page, un article, une partie d'un livre ou d'un rapport, etc. Les documents auxquels on fait référence en note de bas de page se retrouvent nécessairement dans la bibliographie.

#### Les références aux pages :

- Si on se réfère à tout le document : 200p.
- Si on se réfère à un passage : pp.200-204
- Si on se réfère à une page : p.200

### 1. Faire référence à un livre :

Faire référence à un livre imprimé (de 1 à 3 auteurs)

<sup>1</sup> NOM DE L'AUTEUR prénom(s), *titre du livre : Complément du titre*, Éditeur, Lieu d'édition, année d'édition, nombre de page p. (ou pages du passage concerné pp.)

**Exemple:** ¹ GABERAN Philippe, Être éducateur dans une société en crise : un engagement, un métier, ESF, Paris, 1998, 56p.

**Exemple:** <sup>1</sup>QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, DUNOD, Paris, 1995, pp.28-35

• Faire référence à un livre imprimé (de 4 auteurs ou +)

<sup>1</sup> NOM DE L'AUTEUR PRINCIPAL prénom(s) *et al., titre du livre : Complément du titre,* Éditeur, Lieu d'édition, année d'édition, nombre de page p. (ou pages du passage concerné pp.)

**Exemple:** <sup>1</sup>PAUGAM, Serge et al., *L'exclusion: L état des savoirs,* La découverte, Paris, 1996, 582p.

Faire référence à une contribution d'un livre imprimé

<sup>1</sup> NOM DE L'AUTEUR DE LA CONTRIBUTION Prénom(s), Titre de la contribution, in : NOM DE L'AUTEUR DU LIVRE Prénom (sous la dir. de), *Titre du livre : Complément du titre du livre*, Éditeur, lieu d'édition, année de publication, pp. pages de la contribution, nombre de pages du livre p.

**Exemple :** <sup>1</sup> REMONDI Laurent, Représentations du travail et de l'insertion dans le dispositif RMI, in : LORIOL Marc (sous la dir. de), *Qu'est-ce que l'insertion ? : Entre pratiques institutionnelles et représentations sociales*, l'Harmattan, Paris, 1999, pp.33-53, 160p.

Faire référence à un livre électronique

<sup>1</sup> NOM DE L'AUTEUR prénom(s), *titre du livre : Complément du titre* [en ligne], Éditeur, date de publication [Consulté le jj/mm/aaaa], nombre de page p. (ou pages du passage concerné pp.), disponible à l'adresse : URL

**Exemple**: <sup>1</sup>BOUFERMACHE Azzedine, DOUARD Thérèse, *De la rupture à la confiance : Une expérience en centre éducatif renforcé* [en ligne], Matrice, 2005 [Consulté le 11/09/2013], 392p., disponible à l'adresse : <a href="http://www.champsocial.com/catalogueeducation\_sp\_eacute\_cialis\_eacute\_e\_enfance\_adolescence\_et\_les\_troubles\_du\_comportement\_10.html">http://www.champsocial.com/catalogueeducation\_sp\_eacute\_cialis\_eacute\_e\_enfance\_adolescence\_et\_les\_troubles\_du\_comportement\_10.html</a>

# 2. Faire référence à un article de périodique (revue et/ou journal) :

· Faire référence à un article imprimé

Exemple: <sup>1</sup> BUSER Pierre, A la recherche de l'inconscient cognitif, *Sciences Humaines*, juin 1999, n°95, pp.20-23

Faire référence à un article électronique

<sup>1</sup> NOM DE L'AUTEUR Prénom(s), Titre de l'article, *Titre de la revue* [en ligne], date de publication de la revue, numéro de la revue, pp. pages de l'article, [Consulté le jj/mm/aaaa], disponible à l'adresse : URL

**Exemple:** VIAUX-SAVELON Sylvie, La parentalité échographique, *Dialogue* [en ligne], janvier 2013, n°199, pp. 19-31, [Consulté le 10/09/ 2013], disponible à l'adresse : <a href="http://www.cairn.info/revue-dialogue-2013-1-page-19.htm">http://www.cairn.info/revue-dialogue-2013-1-page-19.htm</a>

# 3. Faire référence à un rapport et/ou acte de colloque :

Faire référence à un rapport et/ou acte de colloque imprimés

<sup>1</sup> NOM DE L'AUTEUR OU DE L'INSTITUTION RESPONSABLE DE LA PUBLICATION, Prénom(s), *Titre du rapport,* Éditeur, Lieu d'édition, année de publication, nombre de pages p.(ou pages du passage concerné pp.)

**Exemple:** <sup>1</sup> MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE, *Rapport annuel 2001 : les institutions sociales face aux usagers*, La Documentation Française, Paris, 2001, 200p.

· Faire référence à un rapport et/ou acte de colloque électroniques

<sup>1</sup> NOM DE L'AUTEUR OU DE L'INSTITUTION RESPONSABLE DE LA PUBLICATION Prénom(s), *Titre du rapport* [en ligne], Éditeur, année de publication [Consulté le jj/mm/aaaa], nombre de pages p. (ou pages du passage concerné pp.), disponible à l'adresse : URL

**Exemple:** <sup>1</sup> MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE, *Rapport 2012 sur les droits des usagers : Réduire les inégalités d'accès à la santé en renforçant la participation des usagers* [en ligne], Ministère des affaires sociales et de la santé : Direction générale de la santé, 2013 [Consulté le 11/09/2013], 26p., disponible à l'adresse : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapp droits usagers cns 2012 jol vuav 220413.pdf

### 4. Faire référence à un mémoire et/ou une thèse non publiée :

• Faire référence à un mémoire et/ou une thèse non publiée en version imprimée

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> NOM DE L'AUTEUR Prénom(s), Titre de l'article, *Titre de la revue*, date de publication de la revue, numéro de la revue, pp. pagination de l'article

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> NOM DE L'AUTEUR Prénom(s), *Titre du mémoire ou de la thèse,* Type de publication : discipline, Lieu de soutenance, année de soutenance, nombre de pages p.

**Exemple:** ¹ PAROT Gaël, *L'accompagnement d'adolescents dans la toute puissance*, Mémoire: DEES, Pau: ITS, 2008, 59p.

Faire référence à un mémoire et/ou une thèse non publiée en version électronique

<sup>1</sup> NOM DE L'AUTEUR Prénom(s), *Titre du mémoire ou de la th*èse [en ligne], Type de publication : discipline, Lieu de soutenance, année de soutenance, nombre de pages p. [Consulté le jj/mm/aaaa], disponible à l'adresse : URL

**Exemple:** COUGOUL Jean-Luc, *Soignants en prison : un impossible ?* [en ligne], Mémoire : DEIS, Auvergne, 2010, 138p. [Consulté le 13/09/2013], disponible à l'adresse : http://cediasbibli.org/opac/index.php? lvl=notice display&id=77209

#### 5. Faire référence à un site internet :

<sup>1</sup> AUTEUR ou ORGANISME, *Titre de la page d'accueil* [en ligne], Éditeur, date de publication, Date de dernière mise à jour du site [Consulté le jj/mm/aaaa], disponible à l'adresse : URL

**Exemple**: <sup>1</sup> LA MISSION INTERMINISTERIELLE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE, *S'informer*: *actualités* [en ligne], Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, 2013, 11 Septembre 2013 [Consulté le 11/09/2013], disponible à l'adresse: <a href="http://www.drogues.gouv.fr/">http://www.drogues.gouv.fr/</a>

- 6. Faire référence à un document (livre, article, rapport,etc.) déjà cité dans une note précédente ou à une référence à un autre ouvrage d'un autre auteur :
  - Deux références consécutives et identiques

On utilise *Ibid*. (sans autre référence) quand l'ouvrage a été cité dans la note précédente, située sur la même page et s'il n'y a pas eu d'autre ouvrage cité entre temps. Plusieurs notes successives peuvent comporter un *ibid*., si elles font référence au même ouvrage. On mentionne les pages si l'on veut faire référence à d'autres pages que dans la référence précédente.

**Exemple :** <sup>1</sup> GABERAN Philippe, *Être éducateur dans une société en crise : un engagement, un métier*, ESF, Paris, 1998, 56p.

- <sup>2</sup> Ibid.
- <sup>3</sup> *Ibid.*, pp.10-25
- Deux références non consécutives et/ou différentes

On utilise *Op.cit*. suivi du nom de l'auteur et du titre du document s'il y a eu d'autres références citées ou si les deux notes de bas de page n'apparaissent pas sur la même page. On mentionne également les pages si l'on veut faire référence à d'autres pages que dans la référence précédente.

**Exemple :** <sup>1</sup> GABERAN Philippe, *Être éducateur dans une société en crise : un engagement, un métier*, ESF, Paris, 1998, pp.28-35

- <sup>2</sup> BUSER Pierre, A la recherche de l'inconscient cognitif, *Sciences Humaines*, juin 1999, n°95, pp.20-23.
- <sup>3</sup> Op.cit., GABERAN Philippe, Être éducateur dans une société en crise : un engagement, un métier, p.10

• Faire référence à une citation ou une référence à un autre ouvrage d'un autre auteur

Lorsqu'une référence à un ouvrage a été prise dans un autre ouvrage, il faut mentionner les deux références. Les expressions « cité dans », « cité par », « X citant » sont utilisées. On utilise le point-virgule pour séparer les deux parties de la référence

**Exemple**: J. Makek, Le mouvement hussite en Bohème, Prague, 1958, p.247-248; cité dans Francis Rapp, L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du moyen âge, 2<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 1980 (1971), p.292.

o Plusieurs références dans une note

On recommande de juxtaposer plusieurs références dans une seule note, lorsque ces références se rapportent à un même endroit dans le texte. Le point-virgule ou le point est utilisé pour séparer les références

**Exemple**: Marc Bloch, *La société féodale*, Paris, Albin Michel, 1973 (1939), p. 195; Jacques Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, Arthaud, 1972 (1964), p. 300; Georges Duby, *Adolescence de la chrétienté occidentale*, 980-1140, Genève, Skira, 1967, p. 57.